

JECO 2023, 16 novembre 2023

Session « Impliquer les citoyens dans la décision locale »

Faire participer, pour quoi faire ? la science politique face aux « innovations démocratiques »

Guillaume Gourgues

Maitre de conférences en science politique

Université Lyon 2, laboratoire TRIANGLE

guillaume.gourgues@univ-lyon2.fr

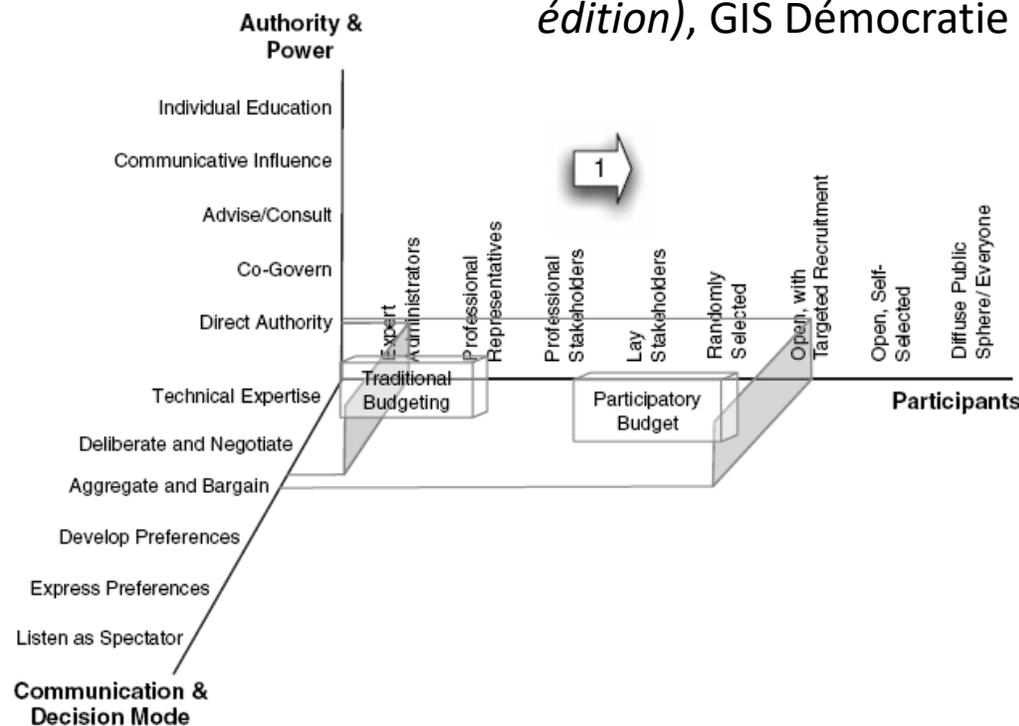
Au-delà des « innovations » : les dispositifs participatifs

- L'étude des dispositifs participatifs : Qui ? Comment ? A quoi ?

Les dispositifs participatifs sont des « procédures officiellement mises en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique »

Guillaume Gourgues, *Les politiques de démocratie participative*, PUG, 2013, p. 13.

Guillaume Gourgues, Guillaume Petit, "Dispositifs participatifs", In, *DicoPart (2ème édition)*, GIS Démocratie et Participation, 2022.



Archon Fung (2006) « Varieties of Participation in Complex Governance », *Public Administration Review*, vol. 66, pp. 66-75

Un souci commun : dépasser le « tropisme procédural » qui consiste à fétichiser une dimension (la délibération, le type de public, les nouvelles technologiques) pour revenir à des questions essentielles de science politique : *who get what, how and when ?*

Figure 6 Participatory Budget Reform

Faire participer... pour quoi faire ?

- L'énigme scientifique de « l'influence décisionnelle » des dispositifs participatifs

Vincent Jacquet, Ramon Van der Does, "Deliberation and policy-making: Three ways to think about minipublics' consequences", *Administration & Society*, 53 (3), 2021

1/ L'approche par la « congruence décisionnelle »

L'analyste « trace » la trajectoire des propositions issues des mini-publics pour comprendre si elles ont conduit à modifier certaines décisions publiques

2) L'approche par « processus d'élaboration des politiques »

L'analyste repart d'une approche séquentielle (de l'action publique), puis identifie les effets des mini-publics en fonction d'une variété de séquences

3) L'approche par le « changement structurel »

L'analyste repart des rapports de force au sein même des institutions pour saisir les effets des mini-publics

- Un problème scientifique... et politique !

« Si la démocratie délibérative peut effectivement offrir un remède possible au déclin des niveaux de satisfaction à l'égard des institutions et des processus de la démocratie représentative, elle doit être considérée comme ayant des effets substantiels et durables. Dans le cas contraire, les forums délibératifs [...] risquent, au mieux, de rester des expériences intéressantes sans grande importance pour la démocratie »

Ank Michels, Harmen Binnema, 'Assessing the impact of deliberative democratic initiatives at the local level: a framework for analysis'. *Administration & Society*, 51(5), 2019, 749–69.

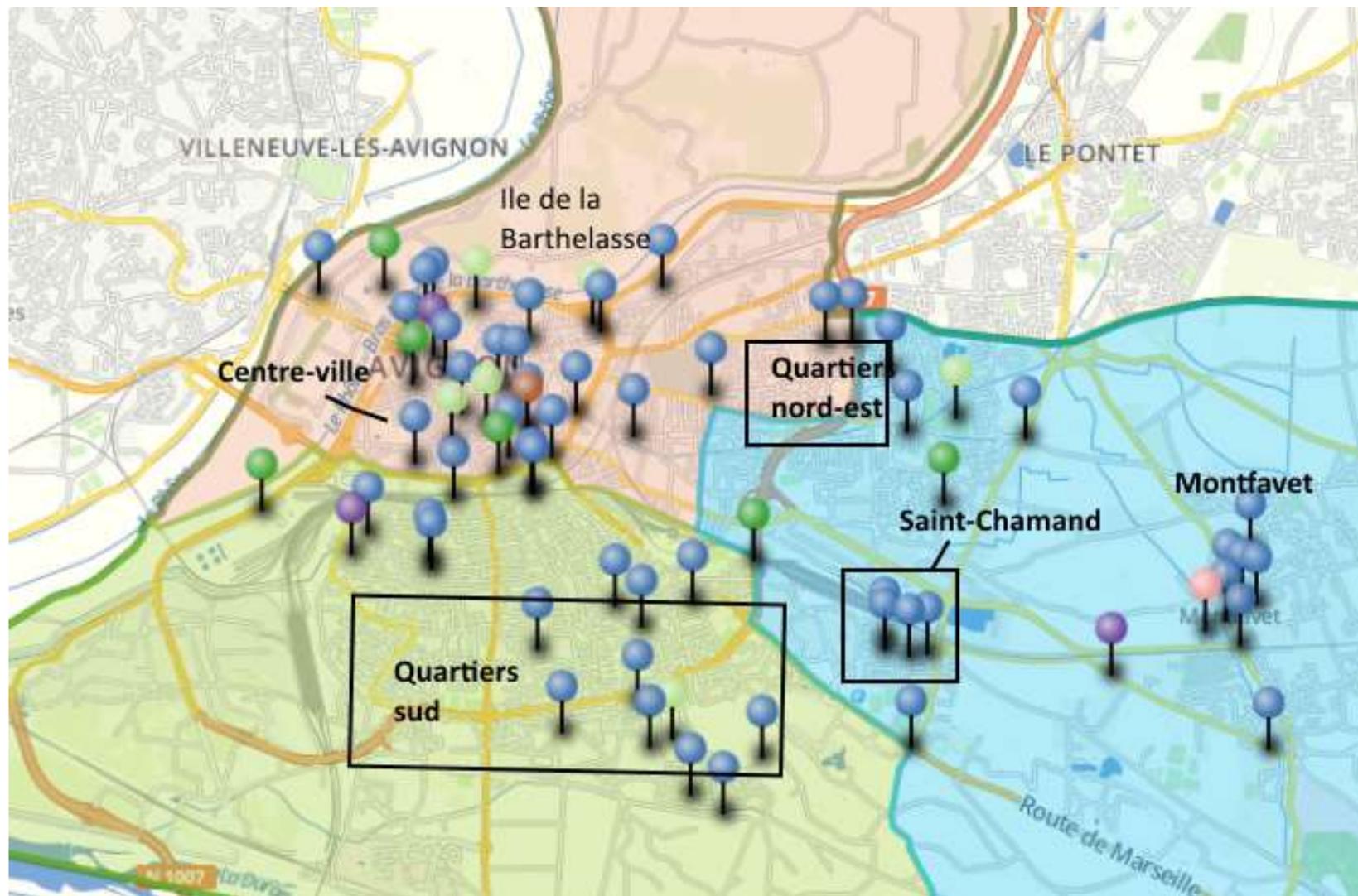
Les Budgets Participatifs : un cas d'école de l'énigme décisionnel

- Un modèle originel : la participation « redistributive » et « transformative »
 - ✓ L'expérience pionnière de Porto-Alegre : des effets re-distributifs évidents, un « empowerment » des catégories populaires, une réduction du clientélisme...
 - ❖ Boaventura de SOUSA SANTOS, B. (1998), "Participatory Budgeting in Porto Alegre: Toward a Redistributive Democracy", *Politics & Society*, 26(4), 461-510.
- Circulation (inter)nationale et « dépolitisation » des BP (Porto de Oliveira, 2017)
 - ✓ Le rôle clé de la Banque Mondiale : « some World Bank officials have adopted PB as a "global script" for modern municipal governments, a recipe that facilitates the Bank's neoliberal agenda (that is, an agenda of following the so-called Washington Consensus policies of privatization, liberalization, deregulation, and generally reducing the role of the central state)" (Goldfrank, 2011)
- Les BP existent-ils (encore) ? Les (re)façonnages locaux d'un dispositif « a minima »
 - ✓ Le cas (récent) du BP d'Avignon : l'innovation au secours et au service d'un paternalisme politique assumé...
 - ❖ Jessica Sainty. « La démocratie participative au secours du paternalisme des élus. À propos des usages politiques d'un budget participatif », *Participations*, vol. 26-27, no. 1-2, 2020, pp. 77-103.

Figure 1. Une urne de dépôt des projets du BP de la mairie Ouest (entre alarme incendie, horaires de lignes de bus et programmes d'un événement culturel)

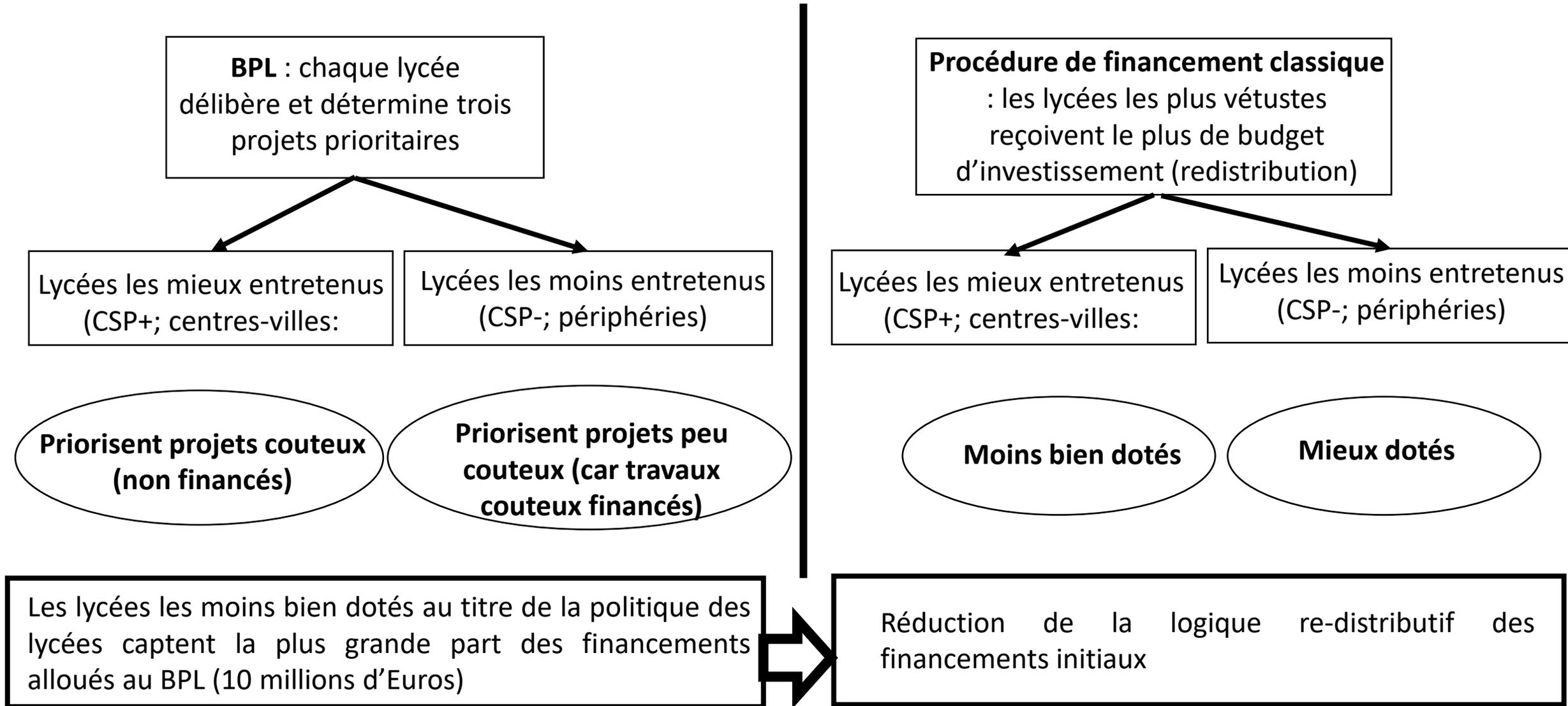


Figure 2. Carte des projets soumis au vote lors de l'édition 2018



Légende : Les rectangles indiquent approximativement les quartiers concernés par la politique de la ville.

Etude de cas : l'effet contre-intuitif du BP Lycée en Poitou Charente (2004-2010)



Au-delà de la décision : quels effets sur le « monde réel » ?

- ❖ Carew Boulding, Brian Wampler, "Voice, Votes, and Resources: Evaluating the Effect of Participatory Democracy on Well-being," *World Development*, 38(1), 2010, p. 125-13
- ❖ Caroline W. Lee, Michael McQuarrie, Edward T. Walker (dir.), 2015, *Democratizing Inequalities: Dilemmas of the New Public Participation*, New York, NYU Press
- ❖ Rod Dacombe, Phil Parvin, « Participatory Democracy in an Age of Inequality », *Representation*, 2021
- Les positions normatives des « participatory democrats » : bénéfique « anthropologique », contrôle des élus, éducation civique.
- Un défi majeur et permanent : la reproduction des inégalités sociales...
 - “Put simply, **the poorest members of any society are those least likely to participate** in a wide range of democratic activities, such as voting, political party membership or civic activism [...] Findings like these **call into question the normative claims made by proponents of participation** – if the reality of political life is that engagement in democracy (and hence, the associated benefits) are concentrated amongst a minority of citizens, what then, are the prospects for a genuinely participatory democracy?” (Dacombe, Parvin, 2021)
- Quand les « innovations » se posent les bonnes questions : quelle justice sociale ? Quelle prise sur les problèmes publics initiaux (et lesquels) ? Quelle place accordée aux intérêts des classes populaires ?